

Chère Tremblaysienne, cher Tremblaysien,

Déjà presque un an que nous sommes élus, mais notre mise en place est effective depuis fin mai dernier.

Cela n'a pas été facile et ça ne l'est toujours pas, la crise sanitaire ne nous aide pas : le maintien de l'école ouverte avec la mise en place d'un protocole strict et mouvant ; l'arrêt des activités sportives et culturelles qui rassemblaient Tremblaysiennes et Tremblaysiens de tout âge ; la fermeture des restaurants et du café pour une durée indéterminée, etc.

Nous savions notre commune endettée et, comme notre volonté est de bien contrôler notre budget, nous avons analysé tous nos postes de dépenses et de recettes pour vous présenter dans ce Lien, un état des lieux détaillé du budget 2020. Cette analyse fine nous permet aujourd'hui, avec l'accompagnement de la trésorerie de Montfort-L'Amaury, de construire un budget maîtrisé pour cette année et pour les cinq années à venir de notre mandat.

Lors de la réunion publique d'octobre 2020, à laquelle ont participé une trentaine de personnes, nous avions évoqué deux sujets : la réduction de l'impact environnemental et financier de l'éclairage public et la possibilité de mise en place de deux antennes pour pallier une faible couverture pour certains secteurs de notre village.

Les « trames noires » seront mises en place prochainement et nous avons participé au budget participatif écologique et environnemental proposé par la Région Île-de-France pour lequel vous aviez été invités à voter pour changer une partie obsolète de notre parc d'éclairage.

En janvier, le Conseil Municipal a délibéré en faveur d'une mise en place de principe des antennes. Néanmoins nous avons besoin de mieux analyser les incidences et de mesurer la conséquence de leur implantation. Il nous faut encore un peu de temps pour recueillir d'autres informations techniques et surtout mieux connaître votre position. C'est pourquoi, avant la fin du premier semestre 2021, nous lancerons une enquête à l'issue de laquelle nous nous positionnerons quant à leur installation sur notre domaine public.

Nous aurons la possibilité de consulter l'ensemble des (1000) tremblaysiens, au delà de la contestation massive.

Les déchets sauvages sont de véritables fléaux pour notre commune, ainsi que pour les communes environnantes. Malgré notre attention particulière sur les secteurs fragiles et régulièrement envahis, nous n'avons pas le pouvoir d'agir sauf conditions particulières. L'enlèvement des dépôts sauvages représente chaque année un budget important pour notre commune. Nous informons régulièrement la gendarmerie de Jouars-Pontchartrain de tout abandon de déchets de travaux ou déchets verts. Nous comptons sur l'arrivée de notre agent technique pour mettre en place des actions et mettre un frein à ces agissements. Ensemble, soyons solidaires et vigilants dans la lutte contre ces incivilités qui nuisent à notre qualité de vie.

Enfin, parce que nous avons l'espoir de vous revoir pour des moments festifs, nous avons imaginé, grâce à divers partenariats, des rendez-vous culturels et patrimoniaux jusqu'au début de l'été : il est essentiel de croire que demain sera moins pire qu'hier.

Avec mon équipe, nous restons à votre écoute : n'hésitez pas à solliciter un rendez-vous physique ou téléphonique.

Le Maire, Françoise Chancel

MAIRIE

17, rue du Pavé 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre Tél. 01 34 87 82 64 Fax 01 34 87 89 40 mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr letremblaysurmauldre.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi 10h - 12h Mardi fermé Mercredi 10h - 12h / 14h - 16h Jeudi 14h - 18h Vendredi 10h - 12h

Dans ce numéro

Finances
Urbanisme
Sécurité
Travaux
CCAS - Scolaire
Culture et Patrimoine

La gestion communale, une course de fond

Le budget d'une collectivité locale comme le Tremblay-sur-Mauldre marche sur deux jambes.

Celle du quotidien, des dépenses et recettes courantes, sollicite le budget de fonctionnement ; c'est une jambe obstinée, qui connaît ses limites et qui œuvre sans relâche.

La jambe qui se projette vers l'avenir est celle de l'investissement. Solliciter cette jambe, c'est imaginer ce que sera le Tremblay dans cinq, dix ou vingt ans.

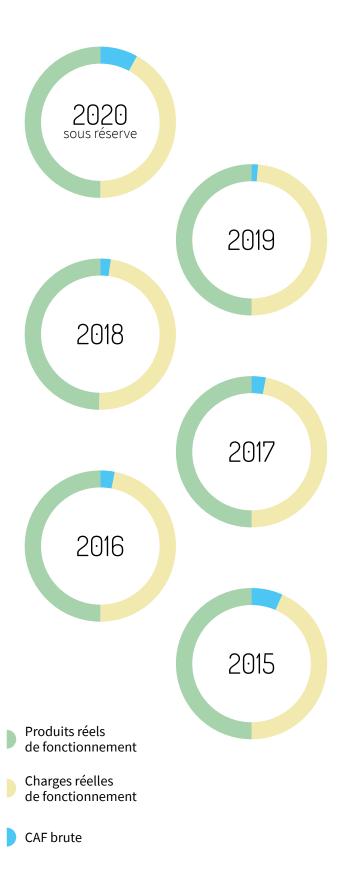
Pour effectuer des dépenses d'investissement, on peut solliciter des subventions, compter sur des aides extérieures ponctuelles, mais la ressource essentielle qui permet à l'investissement d'exister provient en fait d'une marge que dégage l'autre jambe, celle qui pousse année après année avec une certaine dose d'indifférence. Cette quantité s'appelle la CAF, capacité d'autofinancement. C'est la part qui peut aller de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Et les emprunts alors ? Ne permettent-ils pas aussi d'investir ? De faire de grands projets ? C'est certain, à condition que leur remboursement soit supportable, car dès qu'un emprunt est contracté, le paiement des intérêts va peser sur les charges de fonctionnement et le remboursement du capital sur les charges d'investissement. La jambe besogneuse va un peu plus peiner. La jambe qui allonge vers l'avant va devoir raccourcir son élan.

Au Tremblay-sur-Mauldre, en 2017 et 2018, des investissements importants ont été engagés. Les charges d'investissements de 2017 approchent 1,5 million d'euros, celles de 2018 sont de 783 k€. La rénovation de la mairie, la création de l'espace de multi-activités et de la MAM sont à présent des réalisations dont tous les habitants du Tremblay peuvent profiter. Mais en 2020, quand la nouvelle équipe municipale se met en place, elle constate que 2282556 € sont à rembourser aux différents établissements de crédit sur des échéances allant à plus de vingt ans. Ce chiffre ramené au nombre d'habitants de notre commune porte à un peu moins de 2500 € le poids de la dette par nombre d'habitants quand ce chiffre est de quelque 474 € en moyenne dans les Yvelines.

On le pressent, il y avait un modèle de développement de notre village qui pouvait rendre supportable ces paris sur l'avenir. Ce modèle misait sur un accroissement rapide de la population du Tremblay. Il l'avait déjà anticipé et il était à l'œuvre dans l'autorisation de permis de construire permettant un grand nombre de constructions nouvelles. Plus d'habitants, c'est plus de rentrées fiscales, c'est moins de dette par habitant, c'est plus d'enfants à l'école. C'est aussi plus de places de parking à aménager.

Mais, il y avait urgence, car dès 2018 le poids du remboursement de la dette ainsi que de façon tout à fait surprenante, l'augmentation des charges de fonctionnement rendaient l'équation de plus en plus compliquée. C'est ainsi que le 14 mars 2018 par décision du Maire, 200 k€ étaient empruntés en toute discrétion. C'est ainsi qu'en janvier 2020 le bulletin municipal pouvait, dans son analyse de l'année 2019, annoncer la vente d'un terrain pour 153 000 €, quand il ne s'agissait en fait que de prévisions.



Ici, il ne s'agit plus de faire d'audacieux paris sur l'avenir, il s'agit juste de trouver du cash et d'éviter la mise sous tutelle de la municipalité.

Nous avons été élus sur un autre programme : celui d'un développement maîtrisé.

Premièrement nous souhaitons augmenter notre capacité d'autofinancement de manière à couvrir les remboursements de la dette (environ 110 000 par an), à financer un programme d'entretien de notre patrimoine immobilier et à réaliser des aménagements nécessaires et raisonnables pour un meilleur partage de l'espace public.

Nous serons frugaux car nous ne souhaitons pas durant notre mandat augmenter fortement les impôts.

Nous nous sommes engagés à revisiter l'ensemble des postes de dépenses de la municipalité pour retrouver des marges.

Reconquérir des capacités d'autofinancement passera aussi par la vente ponctuelle de certains biens immobiliers de la commune.

Malgré tout, nous mettrons rapidement un certain nombre de projets en route pour permettre à l'action publique de se déployer de façon quotidienne aux yeux de tous.

Nous communiquerons régulièrement sur l'avancée de nos travaux.

Il ne s'agit pas pour nous de gagner une course mais de tenir.

Comme l'écrit l'auteur japonais Haruki Murakami dans son *Autoportrait de l'auteur en coureur de fond*, "courir est un moyen de mieux se connaître, de découvrir sa véritable nature".

Urbanisme



La commune propose de vendre un terrain communal au Vert Buisson d'une superficie de 445 m² parcelle AB 43. Cette vente permettra d'alléger les déficits financiers de la commune.



PIU

Le conseil municipal du 9 février a voté à l'unanimité la reprise de l'élaboration de notre PLU.

Notre PADD dans le cadre de l'élaboration du PLU, répond à la régularisation des points évoqués dans le courrier du Préfet des Yvelines en date du 20 mars 2018.

Un ajustement des objectifs de développement a permis de rendre le document d'urbanisme compatible avec les orientations du SDRIF (le schéma directeur de la région d'Île-de-France). Il faut enlever des zones à urbaniser (les terres agricoles) qui étaient inscrites dans le précedent PLU, actualiser le projet et organiser une nouvelle concertation avec la population.

Pour tous travaux, veuillez vous rapprocher de la mairie pour connaître la nature du dossier à déposer.

Exemple de travaux à déclarer :

- modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (ravalement, devanture, couverture, fenêtre, etc.)
- créer une surface de plancher supérieure à 5m² mais inférieure aux surfaces nécessitant un permis de construire
- réaliser une construction (piscine, serre, carport etc.)
- changer la destination de locaux sans modification de la façade
- clôture (mur, haie...).

Le délai d'instruction du dossier complet est de minimum 2 mois.

Pour des relations de bon voisinage, n'hésitez pas à présenter votre avant-projet en mairie, sur rendez-vous.

Travalix

Dans le cadre du programme départemental 2016-2019 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie et ses



dépendances, une aide a été sollicitée. Les travaux de réfection du plateau surélevé à l'angle de la rue du Pavé et des Templiers ont été effectués en décembre (reprise des rampants pour adoucir leurs pentes de 5%). Le marquage au sol rue du Pavé, rue du Général de Gaulle et Grande Rue (RD 13 et RD 34) est en cours.

Chemin de Bazemont : pour sécuriser les riverains et empêcher le passage des plus de 3,5 tonnes, un arrêté a été pris.

Mobilité

Un dossier d'aide financière a été déposé auprès du PNR (Parc National Régional) pour l'achat et la pose de 13 arceaux vélo qui seront répartis dans le village.



Sécurité

Plan de circulation

Vous le savez, notre commune est à la croisée de deux voies départementales très fréquentées, la RD 34 et la RD 13.

Comme beaucoup vous subissez ce flux incessant des véhicules qui rejoignent matin et soir les zones d'activités de Maurepas, Coignières et Rambouillet.

Nos travaillons actuellement sur la mise en place d'un plan de circulation dans notre village.

Nous sommes conscients que ce plan va changer les habitudes de nombreux automobilistes qui transitent par notre village mais aussi les vôtres.

Mais ce changement est nécessaire vu les contraintes routières et foncières qui nous sont imposées.



Un premier volet en expérimentation, du 15 mars au 15 juin inclus, cible la Grande Rue qui est mise en sens unique dans le sens de la sortie vers la D23.

Là encore votre compréhension, votre civisme et vos avis seront les bienvenus.

Agent technique **Thierry Favier**

Le voilà enfin!

Nous sommes heureux d'accueillir Thierry Favier qui a pris son poste d'agent technique de la commune le 1^{er} mars dernier.



Plusieurs missions lui sont confiées:

Pour les espaces verts

- entretien des espaces communaux, du cimetière et du stade en lien avec la société K-VERT
- veiller à la propreté et à l'entretien des sentes

Pour les travaux

- gérer et vérifier la conformité des interventions sur les chantiers municipaux (sécurité, délai,...)
- veiller au bon fonctionnement et à l'état des équipements municipaux (éclairages, bâtiments,...)

Pour les voiries

- entretien et nettoyage des trottoirs et caniveaux
- gestion des poubelles municipales
- gestion des panneaux indicateurs, bornes, patrimoine
- prise en compte et connaissance en cas de dépôts sauvages

Il sera également garant de la surveillance, de la sécurité et de la salubrité environnementale.

Parking mairie en zone bleue

Le stationnement sur la voie publique doit bénéficier à tous et non pas à quelques privilégiés qui transforment ce lieu en parking privé. Aussi, il a été décidé de mettre le parking de la Mairie en zone bleue du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h avec un stationnement limité à 1h30.

Rappel: le défaut d'utilisation du disque adéquat est sanctionné par une amende correspondant aux contraventions de la première classe en matière d'arrêt et de stationnement, soit une amende forfaitaire de 17 euros.

La Gendarmerie et Thierry Favier veilleront à l'application de cette règle.

CCAS

Campagne de vaccination au Tremblay-sur-Mauldre

Depuis le 18 janvier 2021, la mairie accompagne les habitants âgés de + de 75 ans pour se faire vacciner contre la Covid-19. D'abord à Houdan puis au Vaccibus à Montfort-l'Amaury et enfin au Centre des Mesnuls. L'ensemble des personnes inscrites ont reçu leur première injection.

Contact de la zone de vaccination covid

Centre de vaccination

Communauté de communes Cœur d'Yvelines 13 Grande Rue

78490 Les Mesnuls

Tél. 01 34 86 75 42

Prise de rendez-vous en ligne

https://partners.doctolib.fr/centre-de-sante/lesmesnuls/centre-de-vaccination-covid-19-des-mesnuls



Contacts au niveau national www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html

Prochaine collecte de sang prévue au Tremblay-sur-Mauldre le mardi 5 octobre 2021.



Don du sang

Notre commune a accueilli pour la première fois une collecte de sang qui s'est tenue mardi 2 février 2021, salle de la Volière.

Nous tenons à remercier les nombreux donateurs qui se sont mobilisés.

Cette collecte s'est très bien déroulée. L'accueil et le lieu ont été très appréciés par les collaborateurs EFS.

Le Tremblay-sur-Mauldre 31 Saint-Rémy-l'Honoré 5 Jouars-Pontchartrain 4 Bazoches-sur-Guyonne 3 Méré 3 Montfort-l'Amaury 3 Les Mesnuls 2

Mareil-le-Guyon 2

La mobilisation doit se poursuivre, nous avons toujours besoin de vous!

Vous pouvez vous rendre sur le site mon-rdv-dondesang.efs. sante.fr/, afin de connaître les différents lieux de collecte qui pourraient vous convenir.

Merci à tous pour votre engagement.

Scolaire

Restauration

Les directives concernant l'organisation de la restauration scolaire applicables à compter de janvier 2021 que l'Éducation Nationale nous a transmises, prévoient les mesures suivantes afin d'éviter le brassage des élèves.

1^{er} service : élèves de grande section et de CP dans la salle de cantine et élèves de CE1 et de CE2 dans la salle de la Volière.

2° service : élèves de CM1 et de CM2 dans la salle de la Volière après désinfection des tables et des chaises.

Au niveau des quantités, nous devons rester à 5 composants, pour permettre aux enfants d'éduquer leur palais et d'avoir tous les jours la possibilité d'une entrée et d'un dessert. Limiter le déjeuner revient à augmenter l'importance du goûter et du dîner, ce qui n'est pas conseillé par les nutritionnistes.

Le gaspillage ne doit pas être géré à l'arrivée dans l'assiette, mais à la sortie. Il y a de multiples possibilités pour réduire l'impact des déchets alimentaires en collectivité, qui peuvent aussi faire l'objet d'un projet pédagogique.

Aller vers le tout BIO à ce prix est un non-sens. Nous ne pouvons pas assurer que les produits BIO du bout du monde sont aussi qualitatifs, et la production BIO locale et française n'est pas suffisante pour permettre d'avoir des repas au même prix.

Prioriser les circuits courts, en encourageant ces producteurs à la conversion est selon nous le cheminement pour des repas 100 % BIO à la cantine d'ici quelques années.

Pour information, la cour de récréation a été divisée en trois zones permettant à chaque classe d'évoluer séparément.





APPEL À VOLONTARIAT / BÉNÉVOLAT À LA PAUSE MÉRIDIENNE (surveillance cantine et récréation).

Inscription rentrée scolaire 2021/2022

École élémentaire « La Fermette »

Tout nouvel arrivant sur la commune est invité à se présenter en mairie pour l'inscription d'un enfant à l'école élémentaire.

Maternelle intercommunale

Les inscriptions à l'école maternelle intercommunale de Mareille-Guyon concernent les enfants nés en 2018 et demeurant sur les communes du Tremblay sur Mauldre, Bazoches-sur-Guyonne et Mareil-le-Guyon.

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile puis procéder à l'inscription administrative en mairie de Mareil-le-Guyon (siège du SIVOS MBT).

Permanence de la mairie de Mareil-le-Guyon: lundi de 16h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h ou sur RDV au 01 34 86 11 03. mareil-le-guyon@wanadoo.fr

Vous pourrez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école une fois votre attestation d'inscription validée.

Pour procéder à l'inscription, vous devrez présenter :

un justificatif de domicile, votre livret de famille, le carnet de santé de votre enfant (à présenter lors du rendez-vous avec la directrice de l'école).

Assistantes maternelles agréées par la commune

Marine Ambiehl
agrément maternel / capacité d'accueil : 4M
tél. liste rouge
A Petit Pas
Stade Jean-Claude Allain
Chemin de l'Etang
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

• Michelle Boyé (Poulizac) agrément maternel / capacité d'accueil : 4M tél. 06 08 12 01 55 9 rue Sainte-Geneviève 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

Marine Drouin (Simon) agrément maternel / capacité d'accueil : 3M tél. 06 08 17 34 76
14 Place de l'ancienne Orangerie 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

 Magalie Grignon-Delchard (Grignon) agrément maternel / cap. d'accueil : 4M

tél. 09 50 98 92 23 A Petit Pas Stade Jean-Claude Allain Chemin de l'Etang 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

le SIEED

La collecte des déchets ménagers est gérée par le SIEED. Le ramassage a lieu une fois par semaine, le mardi.

Ordures ménagères: la collecte se fait en porte à porte dans les bacs, disposés devant le domicile en bordure de voies, ouverts à la circulation. Ne sont ramassés que les sacs et containers du SIEED. Les bacs sont sortis la veille au soir du jour de collecte et rentrés dès le ramassage terminé. Les bacs doivent être déposés fermés, poignées vers la chaussée. Aucun véhicule ou autre, ne doit gêner le service et les camions de collecte. Une fois la collecte effectuée, en aucun cas les conteneurs doivent rester en bordure de voies.

La collecte des végétaux a repris le lundi 29 mars 2021. Le ramassage a lieu une fois par semaine, les lundis (sortir les sacs la veille au soir).

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètre et de diamètre supérieur à 5 cm, les souches.

Rappel: les bacs et les sacs sont la propriété du SIEED.

- Demande de réparation des bacs : se renseigner auprès de la mairie pour la procédure.
- Distribution des sacs en mairie aux heures d'ouverture au public.

Comment accéder aux déchetteries du SIEED?

Vous devez être muni d'un badge pour chaque entrée en déchetterie que vous pouvez vous procurer soit :

- en déposant l'imprimé et les pièces justificatives* à la mairie du Tremblay-sur-Mauldre
- par courriel à badge@sieed.fr en ayant rempli le formulaire avec les pièces justificatives* : formulaire sur le site du SIEED www.sieed.fr
- directement auprès du SIEED à Garancières 29 bis rue de la Gare (à côté de la déchetterie et du supermarché) aux horaires habituels. Vous remplirez le formulaire sur place et présenterez les justificatifs* (originaux pour vérification, le SIEED ne garde rien). Si le dossier est complet vous partez avec le badge.

Les nouveaux badges d'accès informatique sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018. Ils remplacent les anciennes cartes papier qui ne sont plus autorisées pour les accès en déchetteries depuis le 30 juin 2018.

Le renouvellement des 24m³ sur les badges magnétiques se fait automatiquement chaque année sans intervention de votre part.

Rappel pour le volume : 24m³ par an (sans possibilité de rachat de m³) / pas plus de 2m³ par jour toutes déchetteries confondues.

Info: les badges sont affectés à une habitation. Si vous déménagez, comme pour les poubelles, ne l'emportez pas. Laissez-le à la nouvelle famille qui nous indiquera simplement du changement de nom.

En cas de perte, venir dans les bureaux du SIEED pour refaire le badge, une participation de 10€ est demandée.

Les déchets refusés par le SIEED

- médicaments : à rapporter en pharmacie
- amiante : à rapporter dans un centre de classe 1 (stockage de déchet dangereux) - exemple : PICHETA, Route de Meulan, 78520 Limay - 01 30 92 12 74
- pneus (voiture moto) : à rapporter chez un distributeur (magasin, garagiste...)
- bouteille de gaz et extincteur : à rapporter sur un point de vente de la marque

*Pièces à joindre obligatoirement

- copie de la carte d'identité ou du passeport ou de la carte de séjour,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- copie de la taxe foncière avec la page concernant la taxe d'ordures ménagères ou pour les locataires : taxe d'habitation et justificatif du paiement de la taxe d'ordures ménagères,
- numéro agrément association.

Les déchetteries restent ouvertes en période de confinement sauf décision contraire du gouvernement et vous rappelle qu'elles sont fermées le jour de Noël, du premier de l'An, ainsi que samedi 1^{er} mai.



Sapins de Noël sur voie publique = dépôts sauvages

Cette année encore quelques-uns de nos concitoyens ont après les fêtes placé leur sapin de Noël sur le trottoir près de leurs poubelles. Si par le passé le ramassage a pu avoir lieu, celui-ci n'est plus aujourd'hui assuré. A ce propos, le SIEED rappelle que les sapins doivent être soit ramenés sur les lieux d'achat, soit compostés ou déposés en déchetterie.

Jetés sur la voie publique, ces sapins comme tout autre objet, sont considérés comme dépôts sauvages, ce qui est sanctionné par la Loi.

Chilanre

Êtes-vous petit-boutiste ou grand-boutiste ?

Entrez dans La Ronde avec Les Fugaces

Du 5 au 10 avril, la compagnie les Fugaces, installée au Lieu à Gambais, prend ses quartiers au Tremblay-sur-Mauldre à l'invitation de l'équipe municipale pour une semaine de répétitions publiques de son nouveau spectacle de rue : La Ronde.

Lou, 35 ans, vide sa chambre d'adolescente. Et brasse des souvenirs qui la ramènent en 2002.

Selon un procédé original, la metteuse en scène Laura Dahan et la comédienne Cécile Le Meignen nous invitent à assister aux répétitions, mais aussi, via la médiatrice de rue Mélisse Nugues-Schoenfeld, à intervenir dans le processus de création et à vous interroger sur le phénomène de groupe.

Les Fugaces seront visibles place de l'Ecole et/ou place de l'Eglise, mais aussi au Centre de Formation pour faire réagir les apprenant.es et enseignant.es du CHEP et de l'AFTRAL.



Le samedi 10 avril après-midi, vous pourrez voir et entendre un aperçu du spectacle avant sa finition.

Les Fugaces sont soutenues par la DRAC Île-de-France, la Région Île-de-France, le département des Yvelines et le PNR de la haute Vallée de Chevreuse.

Faut-il casser les oeufs à la coque par le petit bout ou par le gros bout ?

Dans ses fameux *Voyages de Gulliver*, écrit en 1726, Jonathan Swift raconte le conflit qui oppose depuis la nuit des temps les Lilliputiens, petit-boutistes, aux citoyens de Blefuscu, gros-boutistes. La compagnie suisse le Botte-Cul s'est emparée de cette histoire située au cœur d'un livre légendaire pour créer un spectacle d'objets de rue : Le Roi des Petits-Boutistes.

La compagnie a pu finaliser son projet au Lieu, espace de création artistique et culturelle à Gambais, dans le cadre de l'opération Les Rendez-vous du Lieu, avec le soutien du Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse.

Samedi 10 avril notre commune accueillera la compagnie pour une représentation. Rendez vous à 11h place de l'Ecole.



La Croix: la fabrique a voté son élévation le 1^{er} mai 1858 au pied de la tombe de l'abbé Barrat ancien curé du Tremblay pour montrer la reconnaissance de la paroisse.

Participez au Printemps des Cimetières du 21 au 23 mai

Initié par Le Patrimoine Aurhalpin (patrimoineaurhalpin.org), Le Printemps des Cimetières est le seul événement national dédié exclusivement au patrimoine funéraire. L'objectif est de faire découvrir la variété de ce patrimoine et d'inciter les visiteurs à pousser les grilles des cimetières, à les découvrir sous un jour nouveau. La commune, avec la collaboration d'Anne Prettre de l'Union Tremblaysienne des Œuvres (UTO), organise une exposition de panneaux présentant une partie de ce patrimoine qui sera installée sur le mur extérieur du cimetière du 12 au 31 mai. A cette occasion, un jeu concours de photographies est ouvert jusqu'au 25 avril. Six photos seront sélectionnées et exposées.

Le règlement du jeu-concours est disponible en mairie ou sur demande en envoyant un mail à concoursphoto.letremblay@gmail.com

Nos commerçants

reviennent sur cette année passée

Lallaouret, vente directe à la ferme!

"Période très particulière qui commence deuxième quinzaine de mars 2020 : confinement pour tous donc arrêt des marchés. Après quelques jours d'abattement, nous mettons en place un service de livraison à domicile avec prise de commande par téléphone ou mail. Le bouche à oreille, la com mise en place par la mairie et l'entre aide entre voisins font leur effet. La solidarité entre professionnels se met aussi en place. Avec notre ami Cédric producteur de volailles dans l'Eure, nous faisons des tournées de livraisons communes. Nous mettons en place avec l'aide de plusieurs municipalités des points de retrait car il ne nous est plus possible d'assurer les livraisons à domicile par manque de temps. Le marché de la place de l'église est transféré dans le hangar à la ferme.

Ainsi nous avons pu permettre à d'autres professionnels privés de leur espace de vente habituels de garder une activité. Se joignent à nous Nathalie et ses confitures ainsi que Jean-Pierre et ses biscuits.

Notre activité de vente directe continue donc à la ferme (lieu dit Chemin Vert) en adaptant les horaires selon les directives et sont présents toutes les semaines Cédric et ses volailles; et deux fois par mois Nicolas et ses charcuteries.



Une nouvelle saison se met en place, les fraisiers viennent d'être plantés, dans quelques semaines nous sèmerons les courgettes, épinards et planterons les tomates afin de vous fournir en bons légumes de saison.

Nous vous donnons rendez vous chaque vendredi après-midi!"

Famille Lallaouret

Numéro 3, la restauration se ré invente!

"En un an bientôt, notre restaurant aura été fermé 6 mois. Néanmoins notre entreprise, par le sérieux opéré depuis maintenant 17 ans que nous sommes au Tremblay, survit et survivra à ce douloureux passage.

Une expérience, un challenge, un drame, chacun le vit selon son caractère. Nous avons décidé d'en sortir encore plus forts en faisant des choix professionnels.

Nous avons lancé pendant ces confinements "Pépé le roi du poulet" et "Conserves et nous".

Nous faisons le choix d'arrêter notre activité de chambres d'hôtes et mettons donc à la vente notre maison du 4 rue du Général de Gaulle qui les abrite.

Nous avons stoppé le bar à fromages au 2 bis de notre rue, car la forme table d'hôtes n'a plus de sens dans ce monde qui s'ouvre à nous, au moins pour un moment.

Ce lieu a été transformé en restauration plus accessible positionnant "Pépé le roi du poulet" comme notre nouvelle adresse à emporter ou à manger sur place... en terrasse, nous l'espérons.



Le Numéro 3 quant à lui rouvrira dans sa formule habituelle avec son menu unique où les légumes et les produits de notre département seront mis en avant.

L'ouverture devrait se faire tous les soirs du mercredi au samedi et le midi pour le samedi et dimanche.

Nous espérons que les Tremblaysiens seront au rendez-vous dans l'un de nos lieux pour montrer leur attachement au commerce communal.

Amicalement"

Julie, Laurent et Marie-Louise





Carltone café

"L'année 2020 a été particulièrement difficile pour tout le monde. Nous avons été confrontés à la COVID 19 dès décembre 2019, ce qui n'annonçait rien de positif pour notre commerce. Les clients ont pris peur face à ce virus.

Pour la première fois depuis plusieurs années, notre Carltone Café a été contraint de fermer ses portes plusieurs mois en raison de la pandémie. En effet, cette fermeture a eu un impact très fort sur l'activité de notre commerce. Le bar n'a pu rouvrir que fin août 2020 et ce grâce à une aide précieuse de la mairie. La reprise a été marquée par un soulagement, de la joie et un soutien de nos clients. Cependant cela n'a pas suffit à garder une activité suffisamment florissante. Les restrictions gouvernementales ne nous ont malheureusement pas aidées car nous avons été contraints de fermer l'espace « bar » au public.

Nous avons décidé de mettre en place un système de restauration et de boissons (chaudes et froides) à emporter, pour tenter de faire face à cette crise. Nous communiquons toutes les semaines les plats que nous proposons à emporter, sur notre page FB www.facebook.com/carltonecafe ainsi que sur le groupe privé "Tu es du Tremblay si".

Nous essayons tant bien que mal de garder un contact avec nos clients et de les satisfaire au mieux. Cette année 2020 a été une année extrêmement difficile pour nous et 2021 ne s'annonce pas plus positive.

Nous espérons que les Tremblaysiens viendront nous soutenir pour maintenir ce lieu essentiel à la vie sociale de notre village".

Carlos Mendes et Romane Vattier

L'épicerie

Située au centre du village entre la mairie et l'école, elle est ouverte tous les jours. C'est un lieu de vie et de passage quotidien ce qui permet de renforcer le dynamisme et l'attractivité de notre village.

Vous y trouvez une gamme de produits diversifiée. Tant côté alimentation pour la cuisine que pour l'hygiène et l'entretien de la maison.

Le commerce a su répondre présent et s'adapter à la conjoncture de l'urgence sanitaire depuis le début de cette épidémie et pour cela nous les en remercions.

HGP Prestige

(ancienne parfumerie)

"Étant dépositaire d'alcool agréée par l'État et faisant partie de la Cosmetics Valley nous avons été sélectionnés pour fabriquer de la solution hydro alcoolique (formule de L'OMS). Nous avons répondu à diverses demandes d'où une activité permanente ainsi que des lancements de marque de parfums de niche pour l'export et la France".

Pascal Viguié

Le CHEP, un projet



La classe de CAPA Jardinier Paysagiste 2º année du CHEP a souhaité lancer un projet d'installation d'abri à vélos à structure bois, sur le site qui regroupe également des apprenants de l'AFTRAL et du CFANI.

"En résumé, un super projet au Tremblay-sur-Mauldre!! Espérons qu'il pourra être financé partiellement par la Région Île-de-France."



du 21 au 23 mai

Le Printemps des Cimetières

Site & Application

Le Tremblay-sur-Mauldre passe au mobile!

Notre site Web a été victime de l'incendie du Data Center strasbourgeois de la société OVH, durant la nuit du 9 au 10 mars.

Nouveau site internet en préparation

La commune élabore un nouveau site internet, plus accessible et plus fonctionnel, qui sera mis en ligne d'ici la fin du 1^{er} semestre.

En lien avec ce nouveau site, puisque la communication est essentielle, notre commune s'est dotée d'une application mobile, afin que chacun puisse être informé de la vie locale, avec les dernières informations mises à jour par la municipalité.

Il vous suffira de télécharger l'application in my City et de renseigner le nom de notre commune dans la zone de recherche pour être connecté

au système d'information locale.

Bientôt!

Retrouvez toute l'actualité et les événements de la commune sur l'application mobile in my City.

L'application centralise toutes les informations publiées par les communes adhérentes.

Vous pouvez donc suivre plusieurs communes sur la même application mobile et être notifié en temps réel selon vos préférences.

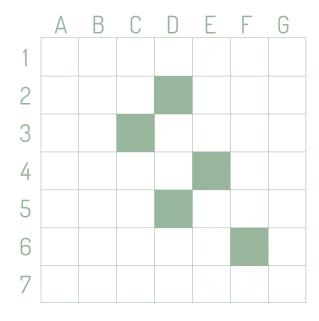
Restez connectés au Tremblay-sur-Mauldre où que vous soyez!

Toute l'actualité est désormais disponible sur l'application mobile in my City City

Actualités Événements Alertes

Découvrez vite les actualités du Tremblay-sur-Mauldre en téléchargeant gratuitement l'application mobile in my City disponible sur Android ou IOS.

Mots croisés



Horizontalement

- 1 : On ne la voit guère, pourtant elle coule tout près
- 2 : En désordre sous une vache ; c'est un cercle pas fini
- 3 : Il éclaire l'Egypte ; interdit à l'école d'appeler une fille comme ça!
- 4 : Celle du rectangle est un produit ; 6° note de la gamme
- 5 : Ces, mais quel désordre ; 6° au judo, quel exploit!
- 6:Aeux
- 7: Solitaires

Verticalement

- A: Ici, au pluriel, ce serait une Cour
- B: Redonner la paix
- C: Usages; changer de peau, à l'envers
- D : Pronom possessif ; participe passé d'un verbe joyeux
- E : Fin d'une rivière proche ; Service de renseignement français
- F: Tourna en rond
- G: Vont à la Fermette

Voir la solution en Mairie, ou auprès de la Directrice de L'École.